AKLT SARL

AKLT S.A.R.L
27 rue Georgette Mourin
Zone Industrielle de Normandie
BP1625
98874 Pont-Des-Français
Tél : (+687) 28.60.94
e-mail : secretariat@aklt.nc

Fait à Nouméa, le 20 juin 2022

MAISON DU FILTRE
BP 2503
98 845 NOUMEA

Objet : Demande de report d'échéance

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre relevé au 31/05/2022.

Nous sommes, malheureusement, au regret de vous informer que nous ne sommes pas en mesure de solder nos factures à la date prévue. En effet, faisant face actuellement à des difficultés financières passagère, nous sommes dans l'incapacité d'honorer le paiement de nos factures à échéance.

Nous vous sollicitons donc, à titre exceptionnel, de bien vouloir prolonger la date de cette échéance au 31/07/2022, date à laquelle nous pourrons régulariser notre situation. Pour une période de 6 mois, le règlement des factures se feront à 60 jours fin de mois.

En espérant que vous pourrez prendre ma demande en considération, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

La comptabilité
AKLT SARL
27 rue Georgette MOURIN
Z.I Normandie
BP 1625 - 98874 Pont-Des-Français